

PARIS, le 22 juin 2020

**Messieurs les Présidents de LSA  
Mesdames et Messieurs les Président(e)s de LK  
Mesdames et Messieurs les Président(e)s  
d'ASA et d'ASK**

*Le Président*

Chères Présidentes, chers Présidents,

A la suite de mon récent courrier sur l'épisode du coronavirus, et estimant désormais que la période est plus propice au débat politique, je tenais à vous faire part de mon ressenti quant aux articles critiques publiés par le site internet Autonewsinfo à l'encontre de la gestion de la Fédération sous ma présidence, et qui attaquent personnellement de manière inacceptable plusieurs membres du Comité Directeur et dirigeants de notre Fédération.

En effet, j'ai appris que vous aviez été ces derniers mois directement sollicités par les responsables de ce site et il m'apparaît ainsi justifié de vous fournir des éléments contradictoires afin que vous ayez entre les mains la matière nécessaire à une bonne analyse de la situation.

1. En premier lieu, étant persuadé que la séquence électorale à venir peut donner lieu à un vrai débat d'idées bénéfiques au futur du sport automobile, je ne peux que vivement déplorer le contenu extrêmement éloigné de ces pamphlets qui mélangent manipulation, règlement de comptes et contre-vérités en tout genre.

Personne ne pourra nier que loin d'être positives pour l'avenir de notre sport, ces méthodes sont au contraire extrêmement néfastes, discréditant le sport automobile dans son cœur et étant de nature à le calomnier auprès de nos partenaires publics et privés, alors qu'ils sont, d'autant plus dans cette période, indispensables à notre survie !

Aussi, il ne me semble pas opportun de revenir point par point sur des allégations qui reprennent de façon quasi identique celles publiées par le même site lors de la séquence électorale 2015-2016, et auxquelles j'avais déjà répondu à l'époque.

En outre, je sais que, vous qui êtes sur le terrain, vous connaissez bien ces femmes et hommes qui m'accompagnent et avez pu par conséquent relever directement les absurdités, les mensonges et les ignominies écrites à leur encontre.

Dans cette optique, vous comprendrez que je me limiterai en grande partie à vous faire part des réalisations effectuées par la FFSA sous ce dernier mandat.

2. En second lieu, s'agissant des nombreuses accusations mensongères à l'encontre de la FFSA, je vous dois, en toute transparence, de rappeler les faits concernant les liens entre la Fédération et M. Jacques REGIS, mon prédécesseur.

*Le Président*

Sachez que ce sujet fantasmagorique pour nos détracteurs est épuisé tant « médiatiquement » que « judiciairement ». En effet :

- Le Comité Directeur de la FFSA a souhaité le 21 mars 2007 confier à M. Jacques REGIS des missions pour le compte de la FFSA et cela en raison notamment du réseau et de l'influence que ce dernier avait acquis au plus haut niveau du sport automobile national et international.
- Le Comité Directeur a par la suite, le 22 juin 2007, précisé l'ampleur de ses missions : « *M. Jacques REGIS assurera une prestation immatérielle de conseil et d'assistance auprès du Président de la FFSA. Son intervention portera aussi sur les affaires internationales, notamment le Grand Prix de France de Formule 1, le Rallye de France.* »
- Le Comité Directeur a entériné ces fonctions et validé une formalisation contractuelle et financière.
- À l'occasion des précédentes élections, une liste d'opposants à la politique menée par la Fédération avait demandé à l'Assemblée Générale que soit rendu public le contenu de ce contrat. Cette résolution a été soumise à l'Assemblée Générale du 29 juin 2016 et a fait l'objet d'un rejet à la majorité.
- Suite à ce rejet, les opposants ont saisi la justice et ont vu leurs demandes à nouveau rejetées par deux décisions successives (TGI PARIS 23 mars 2017, CA PARIS 26 septembre 2017). Ils ont été condamnés à verser à la FFSA 4000 € à titre de participation aux frais de procédure.

Vous constaterez dès lors que, passant outre la volonté de l'Assemblée Générale et les décisions de justice rendues, les signataires de ces articles préfèrent aujourd'hui faire paraître des documents dont on ne connaît pas la provenance, portant ainsi atteinte à la vie privée des personnes concernées.

Les bons de commande communiqués ne révèlent aucun contenu (prestations, taxes, frais de mission, apports d'affaires) et, dans tous les cas, affichent des montants similaires ou inférieurs aux coûts générés par d'autres prestataires de la FFSA.

Ce sujet a par ailleurs été largement évoqué avec les équipes de la Ministre des Sports afin d'éviter tout effet de contagion inutile, ce qu'espèrent profondément les auteurs et commanditaires de ces accusations.

Pour votre parfaite information, les comptes de la FFSA, à l'instar de toutes les fédérations, font l'objet de contrôles et certifications par des Commissaires aux Comptes. Ils sont soumis chaque année à l'Assemblée Générale de la FFSA et au

*Le Président*

Ministère des Sports. Ledit Ministère a diligenté l'année dernière un audit flash, à la suite duquel la FFSA a été félicitée en retour pour sa bonne gestion financière.

3. En troisième lieu, s'agissant du prétendu déclin de la FFSA sur tous les plans durant mes mandats, la réalité des chiffres et de notre action ne peut que contredire de tels propos, de même que l'engagement quotidien des élus et des salariés de la FFSA afin de défendre auprès des institutions le bien fondé de nos épreuves, plus que jamais mis à mal par certaines politiques publiques.

Vous savez plus que quiconque que le travail effectué pour défendre nos organisations, s'il n'est pas tape à l'œil, est un travail laborieux qui nécessite des allers retours incessants avec l'administration ainsi qu'avec nos partenaires privés.

Or, aujourd'hui, je crois pouvoir dire d'une part que nous avons accru notre influence auprès des pouvoirs publics en conservant notamment près de 1000 épreuves par an.

D'autre part, avec un maintien constant de notre nombre de licenciés depuis 10 ans, ayant qui plus est augmenté de 2,1 % en 2019, et ce, alors que la tendance des autres fédérations est à la baisse, les pratiquants de sport automobile sont plus que jamais fidèles aux activités proposées par la FFSA.

Notre rayonnement international n'a également jamais été aussi fort, aucune autre fédération nationale ne peut présenter un bilan comme ci-dessous, en tenant compte des résultats de nos seuls pilotes :

- de 2004 à 2018, la France a été Championne du Monde des Rallyes avec deux pilotes issus de l'opération fédérale « Rallyes Jeunes FFSA », et durant cette période aussi, quatre fois Championne du Monde des Voitures de Tourisme par un pilote français par ailleurs Capitaine de l'Equipe de France Karting ;
- le double tenant en titre du Championnat de Formula-e et le dernier vainqueur des 500 miles d'Indianapolis sont français, tous les deux issus de notre centre de formation ;
- trois pilotes français ont été titularisés pour la saison 2020 de Formule 1.

Le centre de formation de la FFSA, la FFSA ACADEMY, a été modernisé et développé et s'impose aujourd'hui comme un modèle du genre à coût modéré : l'accès à la F4 étant la plus accessible du marché mondial, comme le signalait d'ailleurs Autonewsinfo dans un article, en contradiction totale avec sa stigmatisation des coûts imposés par la FFSA.

*Le Président*

Il est aussi devenu un formidable outil de formation de mécaniciens reconnu auprès des meilleurs teams, ainsi que de moniteurs de pilotage.

Sur le plan du bénévolat, le prix des licences encadrants n'a pas augmenté depuis 5 ans.

Concernant l'offre de service aux licenciés, la dématérialisation des licences a grandement facilité la prise de licence et a été une réussite ; la création de Titres de Participation dans les disciplines d'accès a permis de mieux s'adapter à la pratique du sport amateur ; enfin, la FFSA a constamment amélioré ses assurances afin de faire bénéficier à nos pratiquants de bien meilleures garanties.

Enfin, de nombreux « combats » règlementaires en coulisse ont été menés avec succès avec toujours l'objectif de faciliter et préserver la pratique. Il s'agit par exemple des dispositions actuelles permettant de s'affranchir des plaques d'immatriculation en rallye, mais aussi du maintien de l'organisation des rallyes suite aux accidents intervenus notamment en 2007 et 2012, ou bien encore plus récemment l'adaptation des règles techniques et de sécurité karting en collaboration avec les professionnels.

Bien évidemment, de nombreux défis restent à relever et notamment celui de l'après covid-19. L'ensemble des élus qui m'accompagnent et moi-même restons déterminés à continuer notre engagement sans faille au service du sport automobile, et toujours guidés par l'intérêt général.

A ce propos, j'en profite pour vous remercier non seulement pour la confiance qu'à travers le vote des représentants des Ligues vous m'avez toujours témoignée ainsi qu'aux membres du Comité Directeur élus à mes côtés, mais aussi des discussions que j'ai pu avoir ces dernières années avec la plupart d'entre vous.

4. En quatrième et dernier lieu, j'ai pris connaissance de la volonté de Bernard Darniche de candidater à la présidence de la FFSA. Sur le principe, je ne peux que m'en réjouir : il est bon pour notre sport qu'un débat sur les idées s'engage. Toutefois, les accusations mensongères, les attaques personnelles et l'aigreur ne sauraient, à elles seules, constituer un programme digne de ce nom.

Je regrette d'ailleurs qu'au vu de sa carrière sportive, un homme de son renom puisse apporter sa caution aux pratiques dénoncées ci-dessus, d'autant que celui-ci avait proposé ses services comme conseiller personnel du Président.

*Le Président*

Je regrette en outre qu'il cautionne l'usurpation du nom de certaines personnalités du sport automobile qui ont figuré un temps dans son collectif sans en avoir été informées et qui ont été retirées depuis.

S'agissant du calendrier électoral et contrairement à ce qui a été annoncé dans le communiqué de Bernard Darniche au nom de son collectif, aucune date d'élection n'est à ce jour fixée pour la simple et bonne raison qu'une proposition sera soumise au vote de la prochaine Assemblée Générale ordinaire de la FFSA prévue le 29 juillet 2020. La date inventée par Bernard Darniche démontre une nouvelle fois la nature des méthodes employées par son collectif.

A l'issue de l'Assemblée Générale fédérale de juillet, vous serez immédiatement informés de la date choisie ainsi que du calendrier retenu par les Ligues, les A.S. demeurant libres conformément à leurs statuts d'effectuer leur élection dès la mi-août 2020.

Du reste, il apparaît impératif pour une fédération non olympique, dont la saison sportive est fixée sur l'année civile, que l'équipe dirigeante puisse mettre en œuvre sereinement son programme dès janvier 2021 en organisant les élections avant la fin de l'année 2020. Dans le cas contraire, la nouvelle équipe élue devra appliquer le programme établi par l'ancienne équipe, ce qui est totalement incohérent.

Il me semblait important de vous préciser l'ensemble de ces points, avec le souci premier de la clarté et sans recherche de polémiques inutiles.

Pour conclure, si la période qui s'annonce s'avère décisive pour l'avenir de notre sport, il apparaît fondamental à mes yeux que notre Fédération, une fois dépassées les légitimes contradictions de notre vie démocratique, retrouve dans les meilleurs délais une sérénité propre à travailler de façon constructive pour mener ces évolutions.

Sachant pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, je vous prie d'agréer, chères Présidentes, chers Présidents, l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Nicolas DESCHAUX**



- 5 -